

## Consultation parents-enfants et accès aux familles socialement défavorisées

Faits et chiffres autour de l'étude de la Haute école spécialisée en travail social de Lucerne, mandatée par l'Association suisse des consultations parents-enfants, sur la possibilité d'atteindre les familles socialement défavorisées avec la consultation parents-enfants.<sup>1</sup>

Septembre 2019

---

<sup>1</sup> Rabhi-Sidler, S. und Meier Magistretti, C. (2019). Erreichbarkeit von sozial benachteiligten Familien in der Mütter- und Väterberatung. Luzern: Hochschule Luzern – Soziale Arbeit (seulement disponible en allemand).

## Situation de départ et interrogations

La majorité des familles sont en mesure de créer un environnement stable et encourageant dans lequel leurs enfants peuvent se développer sainement. Mais il existe une série de facteurs de risque et de situations compliquées qui peuvent avoir pour conséquence que certaines familles ne disposent pas des ressources nécessaires pour élever leur enfant dans de bonnes conditions. Il peut s'agir de conditions de travail ou de vie précaires, de pauvreté, de problèmes de santé, de violences domestiques ou de difficultés liées à l'intégration sociale.

En tant qu'offre facilement accessible, gratuite et disponible sur l'ensemble du territoire, la consultation parents-enfants offre de bonnes prédispositions pour toucher un maximum de familles. Mais on ne dispose pas, à l'heure actuelle, de connaissances précises sur l'utilisation réelle de cette offre par des familles défavorisées sur le plan socio-économique. Avec le soutien du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté (2014-2018) et en collaboration avec la Haute école spécialisée en travail social de Lucerne, l'association suisse des consultations parents-enfants a initié l'étude sur la possibilité d'atteindre les familles socialement défavorisées avec la consultation parents-enfants, intitulée en allemand «Erreichbarkeit von sozial benachteiligten Familien in der Mütter- und Väterberatung».

L'étude se penche sur les **interrogations** centrales suivantes :

- Comment, et dans quelle mesure, la consultation parents-enfants parvient-elle à atteindre les familles présentant des besoins particuliers, c'est à dire les familles défavorisées sur le plan socio-économique et celles qui ont un parcours migratoire ? Quels groupes cible parvient-on à atteindre efficacement et lesquels moins ?
- Quel type d'offre permet aujourd'hui à la consultation parents-enfants d'atteindre le plus efficacement les familles socialement défavorisées ? Quels sont les facteurs qui favorisent ou au contraire qui freinent l'accès des familles socialement défavorisées à la consultation parents-enfants ?

## Construction de l'étude et méthodologie

L'étude a été construite autour de quatre modules qui se distinguent par des méthodologies différentes :

- Module A : réalisation d'une enquête auprès des centres de consultation parents-enfants en vue de l'élaboration d'indicateurs pour un monitoring statistique sur l'utilisation de l'offre, avec une attention particulière pour son utilisation par des familles socialement défavorisées.
- Module B : évaluation de données rendues anonymes, issues de la documentation des centres de consultation parents-enfants en Suisse-alémanique<sup>2</sup> sur le type, la fréquence et la durée de l'utilisation de l'offre par divers groupes cible (2016-2017).

---

<sup>2</sup> L'analyse du module B s'est appuyée sur une enquête complète des données d'utilisation anonymisées des centres de consultations des communes participant à l'étude de cohorte AFFiS (à l'exception de Coire) : Adliswil, Baar, Emmen, Horw, Luzern, Pratteln, Schaffhouse et Zoug. L'analyse a porté sur la période allant de septembre 2016 à juin 2017.

- Module C : dans le cadre de l'évaluation particulière de l'étude intitulée «Angebote der Frühen Förderung in Schweizer Städten» (AFFiS)<sup>3</sup>, deux périodes d'enquête (2016-2017, 2017-2018) ont permis de relever quelles sont les familles qui connaissent la consultation parents-enfant et pour quelles raisons elles recourent à l'offre, ou au contraire y renoncent.<sup>4</sup>
- Module D : réalisation d'un atelier d'experts-es autour de la discussion et la validation des résultats des modules B et C et en vue de rassembler des exemples de bonnes pratiques grâce auxquelles certains centres de consultation parents-enfants parviennent à atteindre des familles socialement défavorisées.

Pour la collecte et l'analyse des données, les familles ont été classées par groupes cible : « Population au sens large »<sup>5</sup>, «Suisses au bénéfice de l'aide sociale»<sup>6</sup>, «Migrants au bénéfice de l'aide sociale» et «Migrants sans aide sociale». Le fait que certaines personnes élèvent leurs enfants seules, a aussi partiellement été pris en compte, car cette situation accroît les facteurs de risque comme celui de la pauvreté.

## Principaux résultats de l'étude

### Une offre relativement bien connue et utilisée

La majeure partie des personnes interrogées connaît la consultation parents-enfants : environ 95% de la population au sens large, 93% des Suisses au bénéfice de l'aide sociale et 78% des migrants (au bénéfice, ou non, de l'aide sociale). L'offre est donc moins bien connue des populations issues de la migration que chez les Suisses.

Parmi la population au sens large, environ trois quart des familles ayant pris part à l'étude recourent à l'offre de la consultation parents-enfants. Le groupe qui y recourt le moins est celui des migrants-es qui ne sont pas au bénéfice de l'aide sociale (environ 46%). Cette proportion est nettement plus élevée chez les migrants qui touchent l'aide sociale (64.5%). Ces derniers recourent même un peu plus à l'offre que les Suisses au bénéfice de l'aide sociale.

---

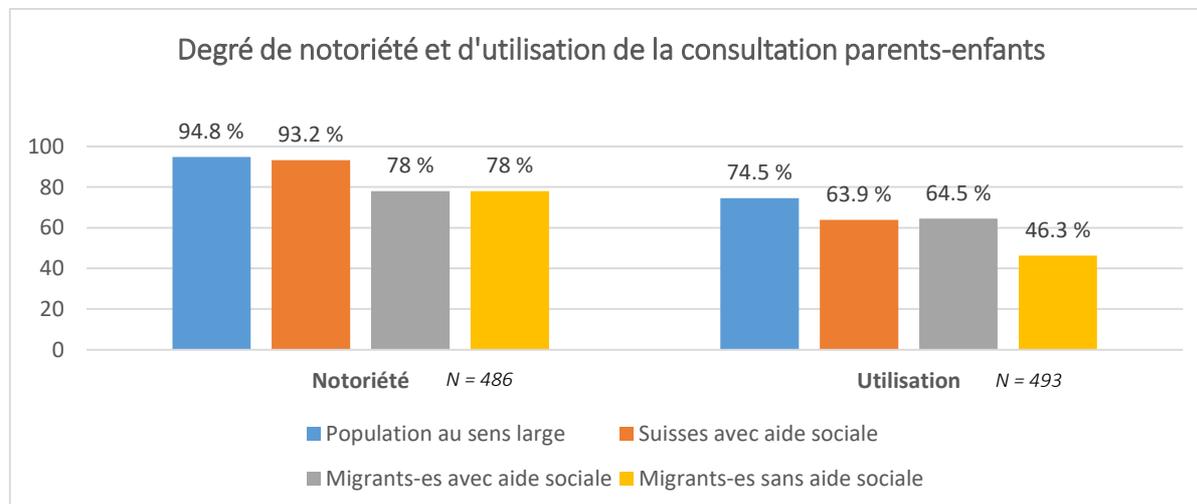
<sup>3</sup> Meier Magistretti, C.; Walter-Laager, C.; Schraner, M. und Schwarz, J. (2019). Angebote der Frühen Förderung in Schweizer Städten (AFFiS). Etude sur l'utilisation et les bénéfices des offres du point de vue des parents. Luzern/Graz: Hochschule Luzern – Soziale Arbeit et Karl-Franzens-Universität Graz.

<sup>4</sup> L'analyse du module C se fonde sur une enquête à deux niveaux auprès de familles ayant participé à l'étude AFFiS, dans des communes de Suisse-älémanique. Lors de la première période d'enquête (2016-2017), 498 familles ont pu être interviewées ; 390 d'entre elles ont pu être interrogées à nouveau en 2017-2018. Les familles interrogées s'inscrivaient dans les groupes de « la population au sens large », des « Suisses au bénéfice de l'aide sociale / ou non » et des « migrants-es au bénéfice de l'aide sociale / ou non ».

<sup>5</sup> Familles n'étant pas au bénéfice de l'aide sociale, avec au moins un parent provenant de Suisse, d'Allemagne, d'Autriche, de France, de Scandinavie, du Benelux, de Grande Bretagne, des USA.

<sup>6</sup> Familles au bénéfice de l'aide sociale, avec au moins un parent provenant de Suisse, d'Allemagne, d'Autriche, de France, de Scandinavie, du Benelux, de Grande Bretagne, des USA. On peut supposer que le seul critère du recours à l'aide sociale ne donne pas un aperçu suffisant du nombre de familles défavorisées socialement. Les working-poor, par exemple, ne sont pas pris en compte.

Illustration 1 : Degré de notoriété et d'utilisation de la consultation parents-enfants selon les groupes de population<sup>7</sup>



### Pourquoi les familles ne recourent pas à la consultation parents-enfants, ou cessent d'y recourir

Les raisons les plus fréquentes pour lesquelles certaines familles ne recourent pas à la consultation parents-enfants sont qu'elles ne connaissent pas cette offre ou n'en ressentent pas le besoin, soit parce qu'elles ont déjà acquis de l'expérience avec d'autres enfants, soit parce qu'elles obtiennent du soutien professionnel ailleurs. D'autres raisons, évoquées beaucoup plus rarement, sont le manque de temps pour recourir à l'offre ou le fait que cette offre serait inadaptée. L'obstacle de la langue n'a été mentionné que par une famille sur les 482 interrogées.

L'enquête a aussi porté sur les raisons qui poussent certaines familles à cesser de recourir à l'offre de la consultation parents-enfants. L'étude montre que la grande majorité des familles (78%) cesse de recourir à l'offre car elles estiment avoir acquis suffisamment de connaissances et d'assurance dans le domaine des soins à leurs enfants.

### Fréquence des consultations

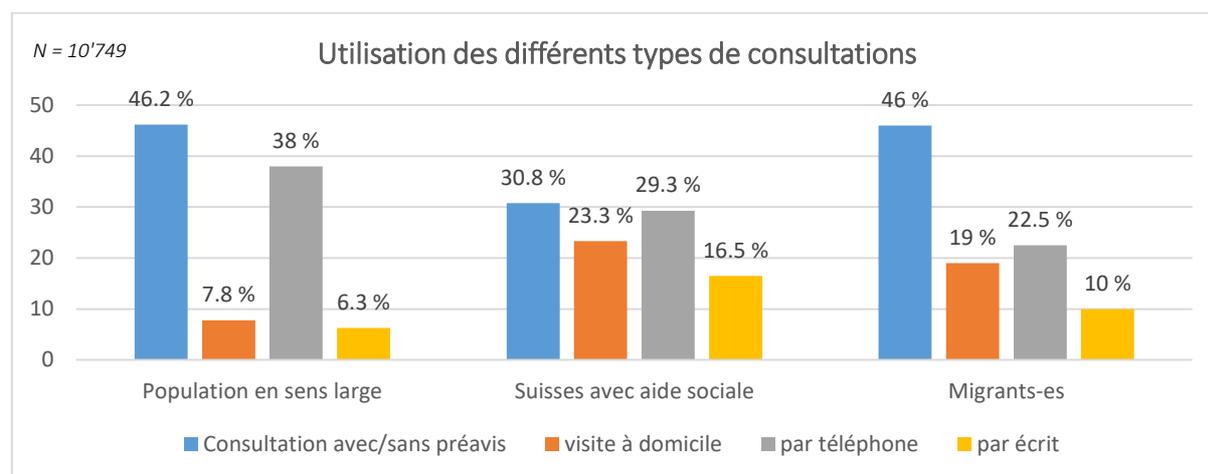
La fréquence à laquelle les familles ont recouru à la consultation parents-enfants pendant la durée de l'étude était variable selon les groupes cible. Les familles au bénéfice de l'aide sociale ont reçu des conseils plus souvent, les Suisses avec aide sociale étant les familles accompagnées le plus fréquemment, en particulier les familles mono-parentales. Environ la moitié des familles au bénéfice de l'aide sociale (Suisses ou migrants-es) ont reçu des conseils à cinq reprises au moins, pendant la durée de l'étude. Seul un quart des familles de la population au sens large et des familles migrants-es sans aide sociale ont par contre été conseillées cinq fois durant cette période. C'est au sein des familles au bénéfice de l'aide sociale qu'on observe la fréquence de consultation la plus élevée avec plus de onze consultations durant la période de l'étude.

<sup>7</sup> N = nombre de familles.

## Type et durée de consultation

Une comparaison des principaux types de consultation montre que tous les groupes cibles recourent principalement à la consultation au centre de consultation ; le conseil par téléphone est également très répandu parmi tous les groupes cibles. Par rapport à la population au sens large, le nombre de visites à domicile effectuées auprès des Suisses bénéficiant de l'aide sociale et des migrants-es a été nettement plus élevé.

Illustration 2 : Recours aux types de consultations par la population en sens large, les Suisses bénéficiant de l'aide sociale et les migrants-es.<sup>8</sup>



La durée des consultations présente peu de variations entre les différents groupes et formes familiales (mono-parentales ou non). Souvent, les consultations des familles migrantes avec aide sociale durent néanmoins plus longtemps que les autres (>30-60 min.), ce qui est à mettre en relation avec un taux plus élevé de visites à domicile.

## Point de vue des familles sur l'utilisation de l'offre

Une grande partie des familles interrogées qualifient l'offre de la consultation parents-enfants d'utile. Seules six des 320 familles interrogées estimaient que la consultation ne leur avait pas été utile. La consultation et les connaissances qu'elle permet d'acquérir ont permis aux familles interrogées de se sentir plus sûres en ce qui concerne les soins à leurs enfants et les questions liées au développement de l'enfant. Ces familles considèrent la consultation parents-enfants comme une prestation facile d'accès, flexible et proche qui leur offre des informations concrètes et un soutien sur des sujets comme le sommeil et l'alimentation. De nombreux parents ont également apprécié la possibilité de contrôler la taille et le poids des enfants sans passer par le-la pédiatre.

<sup>8</sup> N = nombre de consultations.

## Conclusions et recommandations pour la consultation parents-enfants

### *Conclusions principales*

L'étude s'intéresse, d'une part, au degré auquel la consultation parents-enfants permet d'atteindre les familles défavorisées sur le plan socio-économique ou issues de la migration. Elle permet d'observer que :

- Le caractère flexible, facile d'accès et proche de la consultation parents-enfants permet de mieux atteindre l'ensemble des familles. L'obstacle principal qui empêche les familles de certains groupes cible de profiter de la consultation parents-enfants est le fait qu'elles ne connaissent pas forcément l'offre. Un effort pourrait donc être fait, afin que celle-ci soit mieux connue, en particulier au sein de la population migrante.
- Connaître l'offre ne signifie pas toujours l'utiliser, comme on le voit en particulier au sein de la population suisse au bénéfice de l'aide sociale : ces personnes sont nombreuses à connaître l'offre de la consultation parents-enfants, mais y recourent relativement peu. Lorsque les bénéficiaires de l'aide sociale recourent quand même à la consultation parents-enfants, ils-elles le font plus intensivement, qu'il s'agisse de familles suisses ou migrantes. Au cours d'une même période, ces familles seront conseillées plus souvent que celles de la population au sens large.

D'autre part, l'étude s'est penchée sur le choix des formes de consultation qui permettraient d'atteindre le plus efficacement ces familles. Face à cette interrogation, les conclusions suivantes peuvent être dégagées :

- En ce qui concerne les types de prestations, l'étude montre que les visites à domicile sont une forme de consultation adéquate pour les familles socialement défavorisées. La comparaison montre que les consultations ont plus souvent lieu sous forme de visites à domicile lorsqu'il s'agit de familles au bénéfice de l'aide sociale et parmi celles-ci en particulier les familles issues de la migration. Dans le cadre de l'atelier d'experts-es, les professionnels-les ont aussi confirmé l'importance des visites à domicile et des autres formes de travail allant à la rencontre des bénéficiaires (dans les associations, les centres communautaires, etc) pour rendre la consultation parents-enfants plus accessible aux familles socialement défavorisées.

### *Recommandations*

- Les formes de consultation qui vont à la rencontre des bénéficiaires, en l'occurrence les visites à domicile, doivent être renforcées pour certains groupes cible et les ressources nécessaires doivent être rendues disponibles à cet effet.
- Une offre qui n'est pas connue, n'est pas utilisée. Le fait que l'offre de la consultation parents-enfants soit relativement peu connue en particulier auprès de certaines parties de la population migrante, constitue donc un obstacle important d'accès. Pour écarter cet obstacle, on recommande donc d'intensifier le travail d'information adressé à ces populations directement et la collaboration avec des personnes clé au sein des populations migrantes.
- L'élaboration d'un concept de monitoring statistique autour du recours à la consultation parents-enfants par les familles socialement défavorisées (module A de l'étude) a montré que la

situation reste insatisfaisante en ce qui concerne les données sur les réalités socio-démographiques ainsi que sur les facteurs de risque et de protection pour les familles. Ces données ne sont disponibles que de manière très hétérogène selon les communes. Un meilleur monitoring statistique est nécessaire afin de refléter plus fidèlement les indicateurs sur les conditions socio-démographiques et les facteurs de risque et de protection des familles. Grâce à cela, les problèmes et ressources des familles socialement défavorisées pourront être mieux connus, ce qui permettra d'adapter l'offre de la consultation parents-enfants à leurs besoins.

- En particulier lors de l'atelier d'experts-es autour de la validation des résultats de l'étude (module D), un grand besoin a été mis en lumière en ce qui concerne la collaboration rapprochée et interdisciplinaire entre la consultation parents-enfants et d'autres spécialistes ou organes dans les domaines de la prévention, de la promotion de la santé et des services sociaux. Le renforcement de cette collaboration interdisciplinaire est nécessaire pour parvenir à atteindre plus efficacement les familles socialement défavorisées et pour réussir à inscrire l'accompagnement de ces familles dans la durée au-delà d'une première rencontre. L'existence de réseaux solides entre notamment la consultation parents-enfants et les sages-femmes, les pédiatres et les éducateurs-rices, accroît les chances d'atteindre déjà les familles en difficultés pendant la période autour de la naissance et de les familiariser avec l'offre.